

**DIRECTION DU SERVICE JURIDIQUE
ET DU GREFFE**

**ENTRÉE EN VIGUEUR
DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2021-M-313**

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée de ce qui suit :

Lors de la séance tenue le 18 mai 2021, le conseil municipal a adopté le règlement suivant, lequel entre en vigueur en date de la présente publication :

- Règlement numéro 2021-M-313

Le présent règlement a pour objet :

- De créer une réserve financière pour l'entretien du Théâtre Le Patriote

Le règlement est disponible pour consultation sur le site Internet de la Ville par le biais de la section « Accès rapides » et le bouton « Conseil municipal – documents pour la prochaine séance – 4 mai 2021 » ou en faisant la demande par courriel à l'adresse greffe@vsadm.ca ou par téléphone au 819-326-4595, poste 3242.

Fait et donné à Sainte-Agathe-des-Monts, le 7 juin 2021.

Me Stéphanie Allard, greffière